



EN ROUTE VERS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

Enjeux et préoccupations environnementales en Mauricie

Le 1^{er} août 2017, le Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie a sollicité par voie de sondage l'opinion de tout organisme et citoyen-ne engagé-e en Mauricie quant aux enjeux environnementaux qui les préoccupent. À la lumière des résultats obtenus, **nous informons les candidat-e-s aux élections municipales 2017 et les invitons à nous partager leur vision et leurs engagements.**

Au total, 53 réponses ont été comptabilisées, proposées par des participants provenant de différents milieux : éducation, recherche scientifique, développement durable, santé et syndical. La moitié des enjeux soumis concerne l'ensemble du territoire de la Mauricie, tandis que l'autre touche plus spécifiquement une MRC ou une municipalité.

L'analyse des résultats du sondage permet de constater différentes tendances, notamment la récurrence d'enjeux en lien avec la gestion des matières résiduelles (compostage, déchets sauvages, réduction à la source, etc.) et la gestion de l'eau (protection des sources d'eau potable, rôle de la réglementation, etc.). En termes de pistes d'action, les répondants accordent beaucoup d'importance au rôle des instances municipales à travers la réglementation ou la mise en place de projets novateurs.

Les résultats du sondage sont détaillés aux pages suivantes.

Pour nous transmettre votre vision et vos engagements concernant ces enjeux, ou pour toute question sur la démarche et les résultats, merci de nous contacter aux coordonnées suivantes :

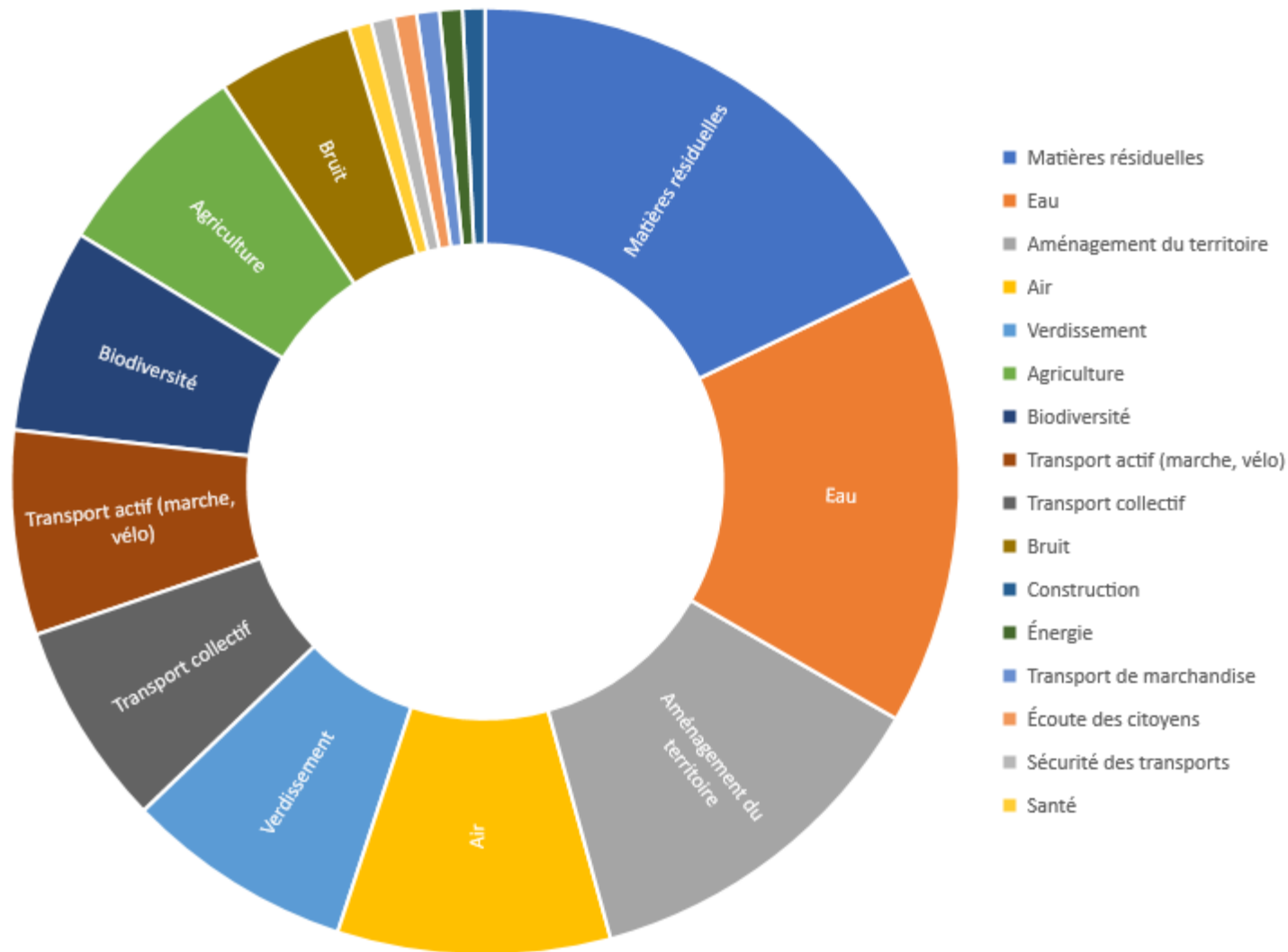
Thierry A.-Laliberté

Chargé de projet en environnement

Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie

www.cre-mauricie.com
580, rue Barkoff, bureau 203
Trois-Rivières (Québec) G8T 9T7
Tél. : 819 694-1748
projet@cre-mauricie.com

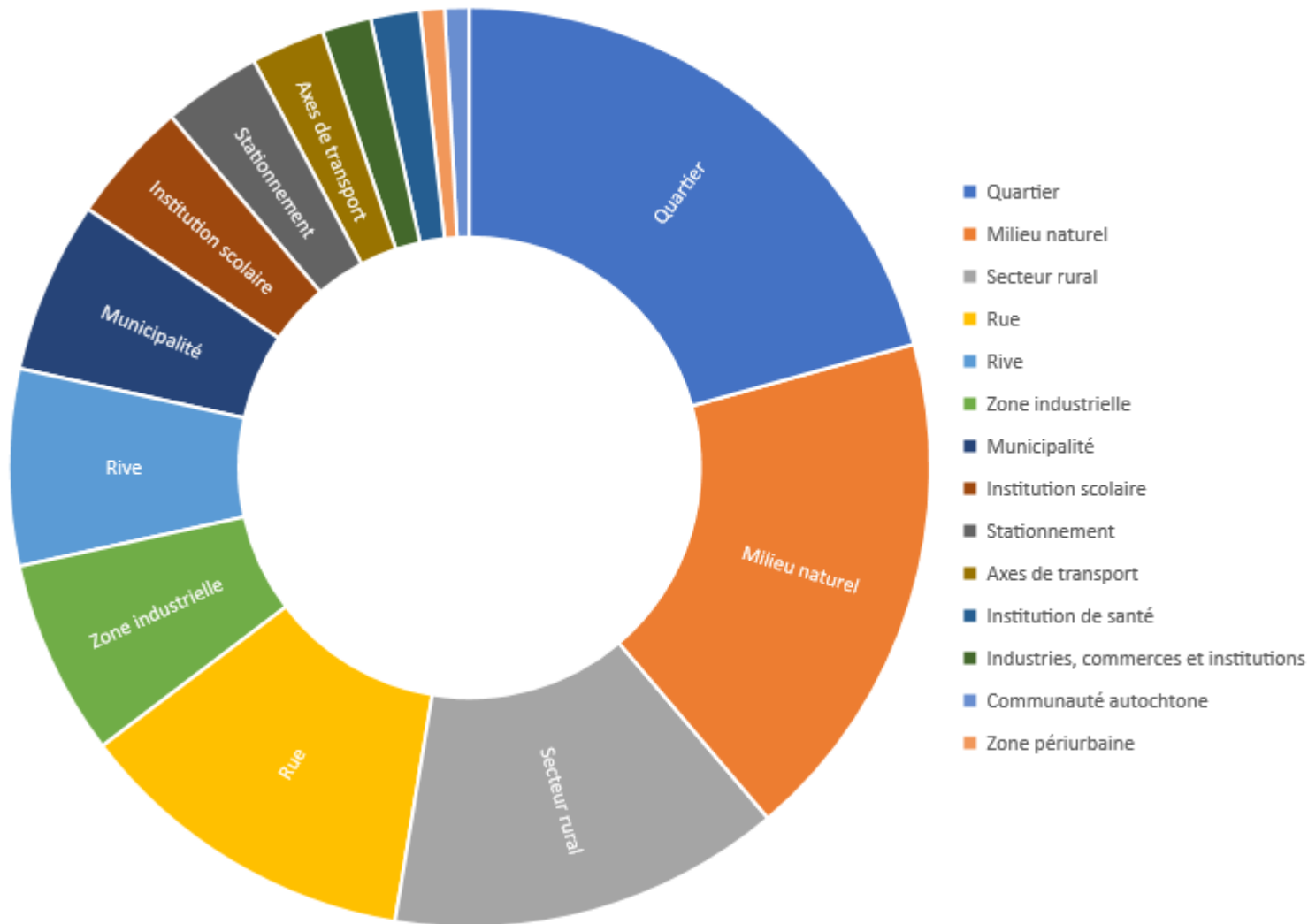
Thèmes abordés



Les enjeux relatifs à la gestion des matières résiduelles et de l'eau sont prépondérants, représentant le tiers des thèmes abordés. La protection des espaces verts et de la biodiversité préoccupe aussi grandement les répondants (verdissement, biodiversité et agriculture), de même que la question des transports (actifs et collectifs).

** Il est à noter que les enjeux soumis peuvent s'inscrire dans plusieurs thèmes (ex. : Le passage d'un oléoduc concerne à la fois la protection de l'eau et l'approvisionnement en énergie).*

Lieux concernés



Une part significative des enjeux présentés se manifestent à l'échelle du quartier, c'est-à-dire à l'intérieur de zones urbaines résidentielles circonscrites. Plus largement, on constate que **plus de la moitié des enjeux soumis concernent le périmètre urbain**, tandis que seulement 18 % sont relatifs aux milieux naturels.

** Il est à noter que les enjeux soumis peuvent se manifester dans différents types de lieux (ex. : La protection des sources d'eau potable peut concerner à la fois les milieux urbains et naturels).*

Enjeux et solutions proposées

Aménagement du territoire

Plusieurs estiment que l'aménagement du territoire constitue un enjeu. On note, par exemple, l'absence de lien inter-rive cyclable et piéton entre Trois-Rivières est et ouest à la hauteur de l'autoroute 40, ce qui décourage le transport actif, ou la construction de travaux de grande envergure ne prenant pas en compte les populations avoisinantes. Les **municipalités et MRC ont un rôle à jouer**, note-t-on, pour interdire ou **faire cesser des pratiques dommageables pour l'environnement et favoriser les projets positifs**.

Environnement

Bon nombre de répondants sont préoccupés par la lutte aux changements climatiques et la protection de l'environnement. L'approche de l'**économie circulaire** et la **responsabilisation des entreprises** sont notamment évoquées comme nouvelle approche prometteuse, ainsi que l'interdiction de projets dangereux tels que le passage d'oléoducs sur le territoire mauricien. **La concertation entre les acteurs du territoire doit, selon plusieurs, être favorisée**. Un répondant note l'importance de poursuivre l'**éducation relative à l'environnement** en milieu scolaire. Il est aussi question de l'atténuation des rejets polluants par le développement de secteurs d'activités peu ou non polluants, et du contrôle de la pollution sonore.

Des répondants faisant état d'une biodiversité en péril à Trois-Rivières notent que l'**agriculture urbaine** devrait être davantage encouragée par les instances, afin d'améliorer la résilience des milieux face aux changements climatiques. Il est entre autres proposé d'accroître le couvert forestier urbain et d'encourager l'agriculture urbaine par le **soutien technique** et l'**urbanisme**.

Gestion de l'eau

L'enjeu de la protection de l'eau potable, des plans d'eau et des écosystèmes sensibles est récurrente. Il est, par exemple, question d'accroître la protection de milieux sensibles tels que le Lac Saint-Pierre, et de remédier aux problématiques de contamination des cours d'eau. Plusieurs considèrent qu'il faut **utiliser la réglementation comme levier** pour accroître la protection de l'eau et effectuer un meilleur suivi sur son utilisation et sa qualité. En amont, note-on, **des études et de la planification sont nécessaires**.

Gestion des matières résiduelles

L'absence de solution actuelle pour valoriser les résidus organiques préoccupe bon nombre d'intervenants, qui considèrent urgente l'**implantation de la troisième voie**. Il est notamment question de gaspillage de ressources par l'enfouissement. Des répondants signalent un problème de déchets sauvages se manifestant par la présence de dépotoirs clandestins et de déchets abandonnés en bord de route par des automobilistes.

Afin d'accroître la quantité de matières résiduelles valorisées, une majorité considèrent qu'il faut passer par l'implantation de la collecte et du traitement des matières organiques, ou une combinaison de compostage domestique et communautaire. Il est aussi question de l'**imposition d'une taxe sur les déchets** pour en décourager la production. L'**accompagnement des industries, commerces et institutions** est proposée par certains, notamment pour créer des synergies industrielles. Un répondant note aussi que le nord du territoire est insuffisamment desservi en infrastructures d'élimination.

Transport

Plusieurs s'interrogent quant à la place accordée à la mobilité durable dans la planification urbaine et aux alternatives réelles existant face à la voiture. Une part significative considère que la planification urbaine devrait favoriser la transition de l'automobile aux transports actifs et collectifs, notamment par l'**amélioration des infrastructures urbaines, mais aussi de la desserte en transport collectif**.